



**320<sup>e</sup> RÉUNION (RÉGULIÈRE)**

**LE 28 FÉVRIER 2026**

**ÉCOLE SECONDAIRE DU SOMMET**

---

**PRÉSENCES**

<b>MEMBRES ÉLUS :</b>	Racette, Diane - présidente	Rive-Sud
	Hinton, Jessica - v-présidente	Truro
	Arsenault, Jeff	Halifax
	Babin, Denise	Argyle
	Burke-Saulnier, Andrea	Clare
	Charland, Clermont	Victoria-Cap Breton
	Clément-Fraser, Francine	Antigonish
	Comeau, Michel	Clare
	deViller, Clyde	Argyle

<b>ABSENCES MOTIVÉES :</b>	Haché, Philippe	Inverness
	Howlett, Katherine	Halifax
	Lavigne, Hélène	Annapolis
	Samson, Blair	Richmond

<b>PERSONNEL :</b>	Collette, Michel	directeur général
	d'Entremont, Renaud	trésorier
	Goud, Audrée-Maude	secrétaire corporative

## **Samedi 28 février 2026**

### **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL**

Vérification du quorum

À 9 h 00 la présidente ouvre la réunion régulière du Conseil. Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée et confirme qu'il y a quorum.

M. Joël Arsenault, directeur, souhaite la bienvenue au Conseil à l'École secondaire du Sommet.

### **2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW**

La présidente fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente propose un ajustement à l'ordre des travaux afin que le point 9.4 *Mise à jour trimestrielle – dépistage en littérature (M-4)* soit traité après le point 10 *Rapports d'activités*.

Un membre demande d'ajouter le sujet des niveaux scolaires de la nouvelle école sur les rues Oxford et Bayers. La présidente accepte l'ajout, en mentionnant que, ne sachant pas de quoi le point consistera, elle attendra d'entendre ce que le membre a à dire avant de décider comment procéder. Le point est ajouté au point 9.5 sous *Affaires du Conseil*.

*Clyde deViller, appuyé par Jeff Arsenault, propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Diane Racette déclare un conflit d'intérêts pour le point 7 *Présentation du public – Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE)*.

### 5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Réunion 319 (régulière), virtuelle

*Andrea Burke-Saulnier, appuyée par Francine Clément-Fraser, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 24 janvier 2026. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 6. RÉOLUTIONS EN BLOC

- 6.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 319
- 6.2. CORRESPONDANCE
- 6.3. CONGRÈS 2026
- 6.4. SEMAINE PROMOTION ÉDUCATION EN FRANÇAIS
- 6.5. RAPPORT CA FNCSF
- 6.6. RAPPORT COMITÉ ÉVALUATION DU DG
- 6.7. RAPPORT COMITÉ FINANCES
- 6.8. RAPPORT COMITÉ AUDIT

#### **Résolution 320-01**

Jeff Arsenault, appuyé par Denise Babin, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 7. PRÉSENTATION DU PUBLIC – REGROUPEMENT DES AÎNÉS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Diane Racette se déclare en conflit d'intérêts à ce point à l'ordre du jour et se joint au public. Elle n'est plus comptée dans le quorum. Il y a quorum.

*La vice-présidente, Jessica Hinton, préside la réunion pour ce point à l'ordre du jour.*

Mmes Véronique Legeault et Jacqueline LeVert se joignent à la réunion.

Mmes Véronique Legeault (directrice générale) et Jacqueline LeVert (vice-présidente) du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE) font une présentation portant sur les données clés du portrait des personnes de langue française âgées de 55 ans et plus en Atlantique.

Les membres procèdent à une période de questions de clarifications suivant la présentation.

Mmes Véronique Legeault et Jacqueline LeVert quittent la réunion.

Diane Racette se rejoint aux délibérations et est désormais comptée dans le quorum.

*La présidente, Diane Racette, préside la réunion.*

Conformément au Règlement intérieur du Conseil, il y a une période de commentaires du public prévue à l'ordre du jour. La présidente demande au public s'il y a des commentaires. Mme M'airi MacDonald indique qu'elle est ici pour la discussion du point ajouté concernant les niveaux scolaires de la nouvelle école sur les rues Oxford et Bayers.

## 8. MISE À JOUR – L'ESSOR DE LA FRANCOPHONIE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

La présidente indique que le comité tripartite entre le CSAP, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, et l'Office des Affaires acadiennes pour traiter les enjeux soulevés du rapport *L'essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse* devait se rencontrer le 25 février 2026; cependant, la réunion a dû se faire repousser en raison du budget provincial.

## 9. AFFAIRES DU CONSEIL

### 9.1. ABSENCE DE LA VICE-PRÉSIDENTE EN AVRIL – NOMMER MEMBRE REMPLAÇANT

#### **Résolution 320-02**

Michel Comeau, appuyé par Andrea Burke-Saulnier, propose de nommer Clyde deViller à titre de vice-président par intérim pour la réunion 321 du Conseil du 9 avril 2026.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

9.2. DEMANDE LETTRE D'APPUI (SOCIÉTÉ ACADIENNE DE TORBÉ) – Projet Centre culturel acadien.

**Résolution 320-03**

Clyde deViller, appuyé par Denise Babin, propose que le Conseil envoie une lettre d'appui à la Société acadienne de Torbé pour le projet d'un Centre culturel acadien dans la région de Torbé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

9.3. ENTENTE CSAP-JEUX DE L'ACADIE 2026-2027

Les membres reçoivent l'entente proposée entre le CSAP et le Comité provincial des Jeux de l'Acadie région Nouvelle-Écosse. Il est noté que l'entente est pour un an et demi pour commencer afin d'y apporter des modifications, le cas échéant.

Les membres discutent de l'entente et posent des questions concernant, entre autres, la langue française durant les jeux et les différentes dates butoirs. De plus, une légère correction est apportée à l'adresse du Siège social du CSAP.

**Résolution 320-04**

Clyde deViller, appuyé par Michel Comeau, propose que la présidence procède à la signature de l'entente 2026 jusqu'au 30 juin 2027 entre le CSAP et le Comité provincial des Jeux de l'Acadie région Nouvelle-Écosse.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

9.4. MISE À JOUR TRIMESTRIELLE – DÉPISTAGE EN LITTÉRATIE (M-4)

*Pour des raisons de logistiques, le Conseil traite le point 9.4 après le point 10 à l'ordre du jour.*

Les membres reçoivent la mise à jour trimestrielle sur les résultats de dépistage en littératie pour les élèves de la maternelle à la 4<sup>e</sup> année (M à 4), conformément à la résolution 305-02.

La mise à jour présente des comparaisons longitudinales et transversales des dépistages de l'hiver 2026 et de l'automne 2025 en lien avec les niveaux de développement des élèves M à 4 et met en lumière les observations clés liées aux habiletés en littératie.

## 9.5. NIVEAUX SCOLAIRES – NOUVELLE ÉCOLE SUR LES RUES OXFORD ET BAYERS

La présidente rappelle que le Conseil écoutera ce que le membre qui a ajouté ce point à l'ordre du jour présentera avant de déterminer comment procéder.

Le membre explique qu'il a reçu un courriel d'une famille qui a fait une demande de transfert d'école hors zone et que la demande avait été refusée. Il mentionne qu'il y a suffisamment de place dans la nouvelle école pour accueillir les élèves du secondaire de la péninsule. De plus, il indique que le CSAP a encore la bâtisse de l'École Mer et Monde actuelle et qu'il n'y a donc pas un manque de place pour les élèves sur la péninsule. Il mentionne également que le Conseil a voté à l'unanimité il y a quelques années pour faire la demande au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de louer un espace commercial afin d'ouvrir une école urbaine temporaire pour les élèves du secondaire de la péninsule.

Il indique que si le Conseil était prêt à louer un espace temporaire pour une école urbaine, il demande que le Conseil décide aujourd'hui que les niveaux 10, 11, et 12 soient ajoutés à la nouvelle École Mer et Monde dès septembre 2026.

La présidente explique que le Conseil n'est pas en position aujourd'hui de prendre cette décision-là sans connaître les impacts associés; cependant, elle suggère que ceci fasse partie des suivis de la réunion afin de donner la chance à l'administration d'étudier la question et de revenir au Conseil à la réunion d'avril avec les informations dont le Conseil aura besoin pour prendre une décision éclairée. Elle clarifie qu'il est nécessaire que le Conseil obtienne toutes les informations de l'administration afin de bien connaître les impacts d'une décision du Conseil.

Ce point fera donc partie des suivis de la réunion et sera remis à l'ordre du jour de la réunion d'avril.

## 10. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

### 10.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport est déposé.

La présidente ajoute que le CSAP a reçu la traduction française de la *Education Act (2018)*, à la suite de la demande du Conseil.

### 10.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

### 10.3. RAPPORT DU TRÉSORIER

Le rapport est déposé.

## 11. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les jours de tempêtes et l'appui aux élèves;
- La voix des élèves au CSAP

## 12. AVIS DE MOTION

Jeff Arsenault fait un avis de motion pour une réunion future portant sur l'ajout des niveaux 10, 11, et 12 à la nouvelle école sur les rues Bayers et Oxford.

Jessica Hinton fait un avis de motion pour la prochaine réunion du Conseil portant sur les évaluations en littératie des élèves.

## 13. COMITÉ À HUIS CLOS

*Denise Babin, appuyée par Francine Clément-Fraser, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 14. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

*Francine Clément-Fraser, appuyée par Clermont Charland, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 15. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2024-11, 2025-18, 2026-04, et 2026-05, ainsi que les cas personnels 2025-12P, 2026-01P, et 2026-02P.

Il y a trois recommandations du comité à huis clos.

### **Résolution 320-05**

Clyde deViller, appuyé par Michel Comeau, propose que le Conseil demande à l'administration de procéder à la prochaine étape du dossier *L'essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse* afin de dénombrer les élèves éligibles à l'éducation en français langue première par régions personnalisées en utilisant les statistiques du recensement de Statistique Canada 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### **Résolution 320-06**

Jeff Arsenault, appuyé par Denise Babin, propose que la présidente réponde, à sa discrétion, à la lettre du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du 23 février 2026 en indiquant que le CSAP donnera suite à la demande d'ajustement budgétaire formulée par le ministère, tout en soulignant que le Conseil scolaire acadien provincial demeure bien positionné pour déterminer les ajustements les plus appropriés afin de répondre aux besoins propres à la minorité acadienne et francophone et de soutenir la vitalité des écoles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### **Résolution 320-07**

Jessica Hinton, appuyée par Clermont Charland, propose que le Conseil adopte le rapport de l'administration « Principes de dotation – Lignes directrices à l'appui des écoles 2026-2027 », document confidentiel à la discrétion de la direction générale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## 16. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 9 avril 2026 en format virtuel.

## 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

*À 14 h 45, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Michel Comeau propose de lever la séance.*

---

Diane Racette, présidente

---

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative